

Réseau électrique, Le renforcement prévu du réseau va se faire très rapidement, La consultation des entreprises spécialisées par l'E.D.F. doit se faire dans le courant de la semaine prochaine.

Si l'éclairage public du lotissement ne fonctionnait pas en partie, c'est que les lampes de ce secteur n'étaient pas encore reliées au réseau. Il appartient au Président de la S.C.I. d'agir en ce sens auprès de l'E.D.F., M. Chélabaut l'en informera. De toute façon, il importe que l'E.D.F. vérifie la marche du nouveau transformateur où des écarts importants de tension sont constatés.

Au sujet de l'éclairage public, il est possible d'obtenir des subventions. Des précédents existent. On ne peut cependant rien entreprendre avant que ne soit terminé le renforcement du réseau, celui-ci impliquant le déplacement des poteaux sur lesquels se fixent les appliques de l'éclairage public.